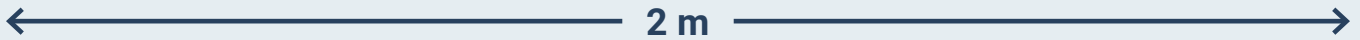




## CORONAVIRUS (COVID-19)

### Mesures de prévention pour la santé des travailleurs et des travailleuses du secteur de la construction

#### LA DISTANCIATION PHYSIQUE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS :



Au travail, de l'arrivée  
à la sortie



Pendant les pauses  
et l'heure du dîner



Limitez le nombre  
de personnes dans les  
autobus et ascenseurs



Évitez le contact direct  
pour les salutations  
et privilégiez l'usage  
de pratiques alternatives

#### LES MESURES D'HYGIÈNE AUSSI :



Lavez fréquemment  
vos mains pendant  
20 secondes



Éternuez et tousez  
dans votre coude



Enlevez vos équipements  
de protection individuelle  
de façon sécuritaire



Ne partagez pas les outils,  
sinon, désinfectez-les  
entre chaque utilisation

#### EMPLOYEURS, ASSUREZ-VOUS ÉGALEMENT DE :



Planifier les tâches afin de  
respecter la distanciation  
physique de 2 mètres



Nettoyer régulièrement  
les surfaces fréquemment  
touchées



Rendre disponibles  
de l'eau et du savon

Ligne d'information COVID-19 :  
**1 877 644-4545**

Pour joindre un inspecteur de la  
CNESST : **1 844 838-0808**